ACCUEIL PAROISSIAL DE VACANCES

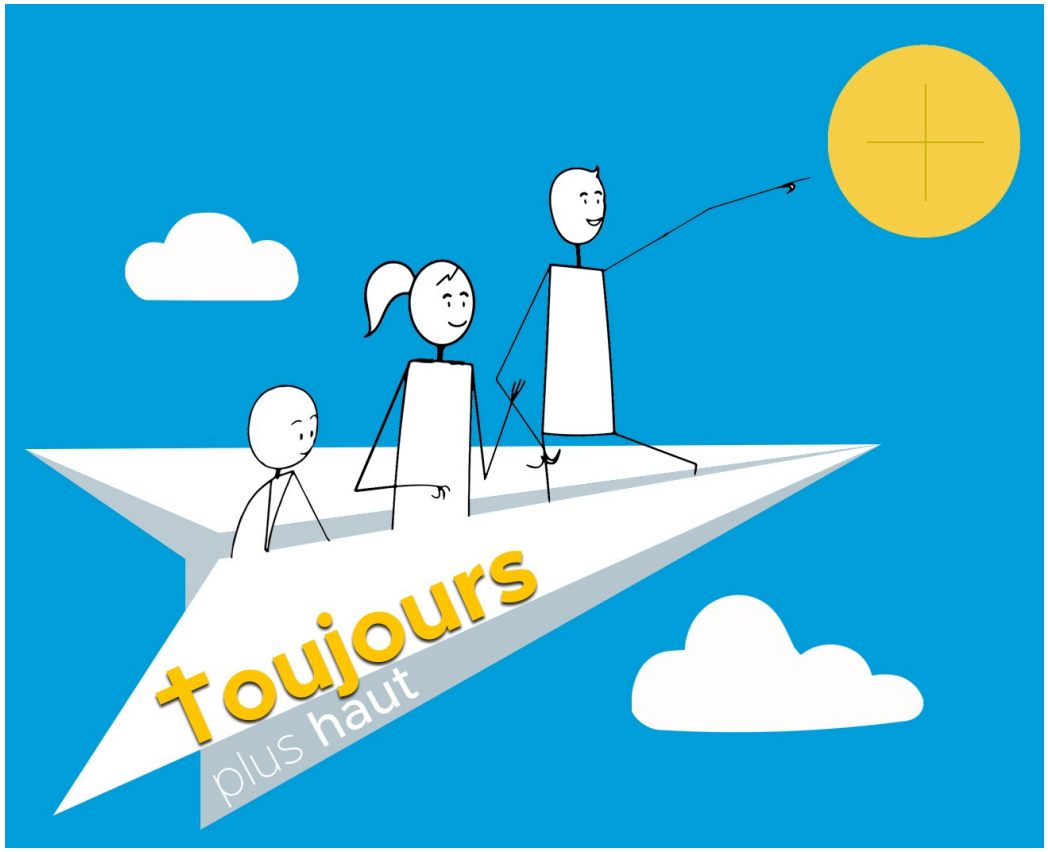

TOUJOURS PLUS HAUT

Du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024 (sauf mercredi)

Salle paroissiale Saint Jean, 13 quai St Jean 67000 Strasbourg

Péléal IM067110002

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE STRASBOURG DES REMPARTS
SAINT-JEAN
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

TALON D'INSCRIPTION

Nom et prénom de l'enfant.....

Age .....

Personne à prévenir en cas d'accident.....

Email.....Téléphone.....

Allergies / contre-indications médicales.....

Je, soussigné, ...,

autorise mon enfant .....

O O à participer à l'accueil paroissial de vacances TOUJOURS PLUS HAUT
à participer à la sortie au Champ du Feu les 26 et 27 février 2024 et aux sorties prévues dans le cadre de l'accueil de vacances.

O autorise la communauté de paroisses des Remparts et la zone pastorale de Strasbourg à utiliser des photos de mon enfant dans un cadre non commercial.

O autorise en cas d'accident les organisateurs à prendre toute mesure nécessaire (hospitalisation, examens médicaux, intervention chirurgicale, anesthésie, traitement médical …) à l'état de santé de mon enfant.

Signature

Les parents sont invités à garder l'enfant à la maison en cas de symptômes susceptibles d'être liés à la Covid 19 (toux, fièvre, courbatures, maux de tête et perte de l'odorat).

TOUJOURS PLUS HAUT

est un accueil de vacances organisé
par les **paroisses catholiques**
du centre ville de Strasbourg.

Cet accueil de vacances est **ouvert à tous les collégiens**.

Où ?

Dans la salle paroissiale située derrière l'église Saint Jean -
13, quai Saint Jean à Strasbourg

Coût

40 € par jeune pour les quatre jours.

Le prix comprend : les goûters, le matériel, les sorties.
Le budget ne doit pas être un obstacle.

Chaque jeune apporte son pique-nique.

Horaires

Lundi 26, mardi 27, jeudi 29 février, vendredi 1er mars,
de 8h30 à 17h

Contact

Madame Séverine Buchot
severine.buchot@yahoo.fr

SUR LES PAS DE MOÏSE

Le dossier d'inscription est à renvoyer à :

Paroisse Saint Jean
Madame Séverine Buchot
13, quai Saint Jean
67000 Strasbourg

Il doit contenir :

- Le **talon d'inscription** complété, signé
- Le **chèque** à l'ordre de « **Péléal** »
- Une **attestation de responsabilité** civile et individuelle accident

L'envoi du chèque validera votre inscription.

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE STRASBOURG DES REMPARTS